
LA LITTÉRATURE THERMALE DANS LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE GALLICA

Christophe DA SILVA*

Résumé

Les fonds de la Bibliothèque nationale de France rassemblent une importante collection de documents relatifs au thermalisme et aux eaux minérales, constituée principalement à partir du dépôt légal et enrichit de quelques dons et achats rétrospectifs. La plus grande partie de ces documents est regroupée dans les collections de médecine sous la cote "Te163", et quelques cotes environnantes, pour un total de plus de 5 000 documents. L'importance quantitative de ce fonds, comparativement aux autres domaines de la médecine, témoigne d'une production éditoriale florissante. Une étude de la morphologie de ce corpus (dates et lieux de publication, taille des documents...) permet de dégager quelques caractéristiques de cette littérature hybride, qui mêle des aspects historiques, touristiques et scientifiques. Le fonds numérique, consultable dans la bibliothèque numérique Gallica depuis 2010, s'enrichira encore à partir de 2015 de nouveaux documents et devrait à terme couvrir l'ensemble du corpus documentaire.

Abstract

The thermal literature in the digital library Gallica

The Bibliothèque nationale de France possesses an important collection of documents related to thermalism and mineral waters, assembled mainly through legal deposit and enriched with some donations and retrospective acquisitions. Most of these documents are grouped in medical collections under the call number "Te163", for a total of more than 5,000 items. The quantitative importance of this collection, as compared to other areas of medicine, reflects a thriving publishing production. A study of the collection morphology (dates and places of publication, document size ...) reveals a hybrid literature which mixes historical, touristic and scientific elements. A great part of the collection has been made progressively available in the digital library Gallica since 2010 and will be completed in 2015 by the addition of new documents.

* Bibliothèque nationale de France, Département Sciences et Techniques, Quai François-Mauriac
75706 Paris Cedex 13.

Courriel : christophe.da-silva@bnf.fr

Les fonds de la Bibliothèque nationale de France sont particulièrement riches en matière de thermalisme. La plus grande partie de cette collection, constituée principalement à partir des entrées du dépôt légal et enrichie de quelques dons et achats rétrospectifs, se trouve regroupée sous la cote "Te163" et dans quelques cotes environnantes, qui réunissent au total 5 100 documents, la cote "Te163" en totalisant à elle seule 4 000. Au sein de cette cote se référant aux "Eaux minérales et bains de mer", les volumes sont ensuite répartis "par ordre de localités". Fruit d'un travail mené dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le cadre de classement qui a réuni et ordonné ces documents offre un instrument de travail unique à celui qui voudrait entreprendre une étude approfondie de cette thématique. En guise d'introduction à ce corpus, ce travail, limité pour l'essentiel à des aspects quantitatifs, visera à dégager les grandes lignes de la morphologie de ce fonds, et à offrir quelques pistes à explorer dans d'autres fonds de la BnF.

La littérature thermale dans les fonds de la BnF

Avant d'entrer dans le détail de l'étude du fonds médical conservé dans le département Sciences et techniques, un détour s'impose. Un panorama complet de la littérature thermique à la BnF ne saurait en effet négliger les documents se rapportant à cette thématique qui, pour une raison ou pour une autre, sont disséminés dans d'autres départements de la BnF. Les collections de la bibliothèque sont en effet réparties par support pour les collections spécialisées et par grandes thématiques pour les imprimés, ce qui implique des découpages qui scindent en plusieurs ensembles des collections dont l'objet est pourtant très proche¹.

Parmi les collections des départements spécialisés, on trouvera aux départements des Estampes et de la Photographie une riche collection d'affiches publicitaires vivement colorées qu'éditaient les établissements thermaux, les casinos ou les compagnies ferroviaires pour vanter le charme de la ville, la qualité des soins ou l'infrastructure hôtelière. Le département des Cartes et Plans conserve pour sa part de nombreuses cartes répertoriées à partir du XIX^e siècle les eaux minérales de la France². Au département des Monnaies, Médailles et Antiques, on trouvera notamment un ensemble d'objets datant de la période gallo-romaine en provenance de Bourbonne-les-Bains. Il comprend un ex-voto au dieu guérisseur Borvo, associé à l'eau, qui a donné son nom à plusieurs stations thermales françaises (La Bourboule, Bourbon-l'Archambault...) et allemandes³.

Des documents touchant au thermalisme dont la dominante n'est pas médicale sont disséminés dans trois départements thématiques de la bibliothèque ("Littérature et Art",

¹. Cette première partie doit beaucoup au travail de repérage mené par Anne Boyer dans son guide *Des sources pour l'histoire de la médecine*, Paris: Bibliothèque nationale de France; 2008. On pourra également se référer à Adjal N, Boyer A, Images d'eaux : illustrations d'histoire du thermalisme dans les collections de la Bibliothèque nationale de France. *Revue de la Bibliothèque nationale de France*. 2003;14:64-70.

². Voir par exemple les cotes GE C-6592 ou GE D-7603

³. Une *Notice sur des inscriptions et des antiquités provenant de Bourbonne-les-Bains* a été établie en 1881 par le conservateur Anatole Chabouillet [Cote : 8- LJ20-303].

“Droit, Économie, Politique” et “Philosophie, Histoire, Sciences de l’Homme”). Le fonds des recueils, conservé au département Philosophie, Histoire, Sciences de l’Homme, contient quelques dossiers relatifs à des sociétés gérant des stations thermales. On trouve ainsi sous la cote 8-WZ-5753 des plaquettes publicitaires, ou des rapports présentés à l’assemblée générale de la Société des eaux minérales d’Enghien (1862-1881). Ces documents qui n’ont pas fait l’objet d’un catalogage à la pièce peuvent toujours occasionner des découvertes intéressantes.

Dans le domaine juridique, des pièces de factum conservées au département Droit, Économie, Politique peuvent notamment renseigner sur les conflits, assez nombreux, qui survenaient au sujet de la propriété des sources thermales jaillissant sur le territoire d’une commune [cote 4-FM-1284]. Les arrêts du Conseil d’État du Roi permettent de suivre l’évolution de la législation concernant l’examen et la distribution des eaux minérales et médicinales du royaume, et les conflits qu’elle pouvait occasionner entre les chirurgiens et la faculté de médecine [cote 4-T18-121 (479)].

La cote LK7, conservée par le département Philosophie, Histoire, Sciences de l’Homme, regroupe les documents relatifs à “l’Histoire des villes et des localités diverses”. Certains des documents qui figurent dans ce fonds se rapprochent beaucoup de ceux que l’on trouvera dans le fonds de médecine. S’ils comportent parfois une composante médicale, celle-ci n’a toutefois pas été jugée suffisamment développée en comparaison des autres aspects, historiques ou touristiques, du document. C’est ici que figurent les guides touristiques, comme *Une saison à Salins : guide pittoresque du baigneur* [cote 8-LK7-9157], ou les récits de séjours aux bains, comme ces *Trois semaines à Vichy, en août 1857* [cote 8-LK7-12607], description de son séjour aux bains par le père de l’étude de la préhistoire, Jacques Boucher de Perthes ; ou encore les listes d’étrangers séjournant dans les stations thermales qui étaient utilisées comme un outil promotionnel pour vanter le nombre et la qualité des curistes, l’étranger devant ici se comprendre de manière extensive, puisqu’il s’agissait simplement d’une clientèle étrangère à la localité ou au “pays”.

121 journaux, gazettes ou revues médicales publiés localement dans les stations sont répartis entre le département Droit, Économie, Politique, pour les publications périodiques de grand format, et le département Sciences et techniques, pour les publications de formats 8°, 4° ou Folio. L’ensemble de la collection peut être recherchée sous la cote T43.

Enfin, en prélude à l’étude de la collection médicale, on peut mentionner, dans les collections du département Sciences et techniques, les rapports généraux adressés aux autorités publiques sur le service médical des eaux minérales de la France au nom de la commission des eaux minérales de l’Académie de médecine [cote T7-83].

Venons-en maintenant au cœur de la collection dont il sera question ici : l’essentiel de la littérature thermale, et des documents traitant du soin par les eaux au sens large, figurent dans 12 cotes consécutives du lettrage T (médecine) de la cotation Clément. Soulignons d’emblée qu’il n’en a pas toujours été ainsi. Les documents relatifs au thermalisme et

aux eaux minérales ont dans un premier temps été placés dans le lettrage S (Histoire naturelle) du système de cotation élaboré par le bibliothécaire Nicolas Clément au XVII^e siècle. Ce choix initial des bibliothécaires royaux concorde avec le constat que Joël Coste établissait un peu plus tôt dans la journée dans son intervention sur “La littérature thermale en France au début de l’époque moderne”. À cette période, le rattachement de la littérature thermale au champ médical ne va pas de soi. Au contraire, comme en témoigne le choix de Clément, c’est à cette époque plutôt vers les sciences naturelles que se tourne spontanément le regard lorsqu’il s’agit de trouver une place à ces ouvrages dans l’ordre du savoir.

Les documents les plus anciens du fonds portent tous la trace de cette première attribution : l’ancienne cote, portée à l’encre noire sur la page de garde, est toujours visible, soigneusement barrée à l’occasion de la recotation du fonds. Cette opération n’est intervenue que dans la seconde moitié du XIX^e siècle lorsque, à la faveur du remaniement du cadre de classement des collections de médecine jugé obsolète, ces documents ont été retirés des collections de sciences naturelles pour être inclus dans le fonds de médecine. À cette occasion, le lettrage T (Médecine) fut redécoupé en huit chapitres, eux-mêmes subdivisés en 615 sections thématiques. C’est à la fin du chapitre dédié à la thérapeutique médicale (noté “Te”) que Frédéric Dubois d’Amiens, secrétaire perpétuel de l’Académie de Médecine en charge du nouveau catalogue, a pris le parti de regrouper les documents relatifs au thermalisme. Ces derniers figurent ainsi dans le troisième et dernier tome du catalogue des sciences médicales, publié en 1889⁴.

On notera que l’inclusion du thermalisme dans les collections médicales figure en bonne place parmi les améliorations que ses contemporains mirent au crédit de Dubois d’Amiens. Dans son éloge, le Dr Maurice Genty souligne l’heureuse intervention de son confrère qui a corrigé “un rangement suranné où les eaux minérales et l’art vétérinaire n’avaient pas trouvé leur place”⁵. À la fin du XIX^e siècle, le doute n’est plus permis : c’est définitivement à la médecine que l’on rattache la littérature thermale et l’idée de l’affilier aux sciences naturelles n’apparaît plus que comme un anachronisme coupable.

Le nouveau cadre de classement méthodique a prévalu jusqu’en 1925, date à laquelle ces subdivisions furent abandonnées pour un classement par ordre d’arrivée et par format. Au-delà de cette date, les documents relatifs au thermalisme deviennent donc bien plus difficiles à repérer parmi la masse des documents médicaux, d’autant qu’aucune indexation ne vient pallier la disparition de la classification thématique. Faute d’instrument adéquat, il faut donc se contenter pour notre étude d’une date butoir fixée à 1925. Même si ses catégories peuvent paraître pour certaines discutables à nos regards contemporains, on bénéficie jusqu’à cette date d’un cadre de classement relativement précis, qui permet d’étudier aisément la composition et l’évolution du fonds, et de se faire une bonne idée de la production éditoriale relative au thermalisme.

⁴. Bibliothèque nationale, Département des imprimés. *Catalogue des sciences médicales*. Paris:Firmin-Didot;1857-1889 [cote FOL-T-87].

⁵. Genty M. *Frédéric Dubois (1793-1873)*. Paris:J.-B. Baillière et fils;1935.

Si l'on retient une acception relativement large de la "thérapie par les eaux", 12 subdivisions de la cotation Clément sont susceptibles de nous intéresser [Tableau I].

Tableau I : Cotes médicales traitant de thérapie par les eaux dans les collections de la Bibliothèque nationale de France

Cote	Intitulé	Nombre de documents
Te154	Traités généraux de balnéologie	34
Te155	Mélanges de balnéologie	95
Te156	Histoire de l'hydrothérapie	9
Te157	Traités généraux d'hydrothérapie	56
Te158	Mélanges d'hydrothérapie	139
Te159	Traités généraux sur les eaux minérales	146
Te160	Mélanges sur les eaux minérales	383
Te161	Traités généraux sur les bains de mer	21
Te162	Mélanges sur les bains de mer	52
Te163	Eaux minérales et bains de mer, par ordre de localités	3 901
Te164	Établissements hydrothérapeutiques	58
Te165	Stations médicales et hivernales	236
	Total	5 130

La très grande majorité du fonds est rangée dans la catégorie "Eaux minérales et bains de mer, par ordre de localités", sous la cote "Te163". Un premier constat s'impose : la littérature thermale est dans une très large mesure une littérature qui s'attache à une localité, un territoire, d'ailleurs mentionné le plus souvent dans le titre du document. La production de manuels, de traités généraux ou de synthèses est en comparaison extrêmement faible : la rubrique "Te159" qui regroupe les traités généraux sur les eaux minérales ne compte ainsi que 146 documents contre 3 901 pour la cote "Te163" : 3 820 sont conservés dans le département Sciences et Techniques et 81 à la Réserve des livres rares. 388 d'entre eux sont répertoriés dans le catalogue de la BnF comme étant des tirés à part ou des extraits de revues, soit environ 10 % du fonds. Il est cependant probable que cette proportion soit en réalité plus élevée. D'une part, il est possible que les données présentées par le catalogue ne soient pas tout à fait fiables sur ce point. D'autre part, un certain nombre de documents présentent les caractéristiques potentielles d'un tiré à part, sans que rien ne permette de l'identifier facilement comme tel, faute d'indications explicites sur la page de titre du document. Même en retirant de notre compte ces extraits et tirés à part, la quantité de documents réunis sous cette cote est considérable et ne possède pas d'équivalent dans le fonds de médecine conservé à la Bibliothèque nationale de France.

Cette comparaison ne peut s'appuyer que sur les subdivisions de la cotation mise en place au XIX^e siècle et, en tant que telle, elle est sujette à caution. Mais l'écart avec les autres rubriques de cette classification apparaît tout de même significatif de l'importance de la littérature thermale dans l'économie générale des écrits médicaux. Car les concurrents de la littérature thermale sont loin de faire le poids : dans le peloton de tête, on trouve ainsi les "Maladies nerveuses et convulsives" (cote "Td85" : 1 848 documents), les catégories attrape-tout, comme les "Mélanges de thérapeutiques médicales" (cote "Te18" : 1 682 documents) ou les "Actes et histoire des sociétés" (cote "T7" : 1 546 documents).

On a donc beaucoup écrit sur le thermalisme, ou pour être plus précis on a publié beaucoup de documents. Car la littérature thermale est une littérature qui préfère la forme courte. Même en supprimant les tirés à part et les extraits de notre échantillon, on constate que la proportion de documents à pagination réduite est très élevée : plus de 50 % du fonds est constitué de plaquettes de moins de 50 pages [Tableau n°II].

Tableau II : Répartition des documents selon le nombre de pages dans la cote Te163

Nb de pages	Nb de documents	Pourcentage
< 50 pages	1 066	56 %
Entre 50 et 100 pages	381	20 %
Entre 100 et 200 pages	262	14 %
Entre 200 et 300 pages	107	6 %
Plus de 300 pages	88	5 %

Ce chiffre monte à 75 % si l'on inclut les documents de moins de 100 pages. À peine plus de 10 % du fonds présente une pagination excédant les 200 pages. Même en incluant la cote des "Traité généraux sur les eaux minérales" (cote "Te159"), la proportion de documents de petite taille reste particulièrement élevée. La nature de la littérature thermale et sa fonction sont bien entendu pour beaucoup dans le format et la taille des ouvrages. Littérature promotionnelle assurément, qui s'adresse souvent aux patients plus qu'aux pairs, elle prend volontiers la forme de la notice (365 occurrences du terme "notice" dans le titre des documents du fonds), guide les curistes (152 occurrences du terme "guide"), leur présente les propriétés thérapeutiques des eaux (200 occurrences du terme "action"), leur vante leurs "vertus" (55 occurrences) ou leur composition chimique (235 occurrences du mot "analyse"), en recourant à l'occasion à la "comparaison" (55 occurrences).

Les études locales, d'une longueur plus conséquente, adoptent pour leur part une forme relativement stable, mais hybride, qu'illustre bien l'*Histoire chimique, médicale et topographique de l'eau minérale sulfureuse et de l'établissement thermal d'Allevard* (1841) du médecin lyonnais Alphonse Dupasquier [cote 8-TE163-103]. La première partie de

l'ouvrage, historique et descriptive, est le travail d'un érudit local. Elle met en avant les origines et la découverte de la station, la manière dont sa réputation s'est étendue, puis l'histoire même de la localité et du pays qui l'environne. Puis viennent la description géologique et topographique, prémices à la partie touristique, décrivant sur un mode plus pratique les curiosités locales et les promenades d'agrément qu'offrent les alentours. La seconde partie, chimique et médicale, s'ouvre par une description des propriétés physiques de l'eau, complétée par une analyse chimique de sa composition. Intervient souvent ici un travail de comparaison avec d'autres eaux minérales, permettant de mieux faire apparaître la spécificité du précieux liquide de la région. La partie médicale proprement dite comprend une description de l'établissement thermal, de ses usages et des propriétés thérapeutiques de l'eau minérale du cru.

Le fonds conservé à la BnF est en grande majorité en langue française. Les langues étrangères composent 13 % du fonds, latin et grec ancien inclus, pour un total de 14 langues représentées. L'allemand arrive en tête avec 190 documents devant l'italien et le latin avec 75 documents [Tableau n°III].

Tableau III : Répartition des documents par langues dans la cote Te163

Langue	Nb de documents
Allemand	190
Italien	91
Latin	75
Anglais	66
Espagnol	45
Néerlandais	5
Portugais	5
Grec	4
Espagnol	2
Hongrois	2
Suédois	2
Danois	1
Roumain	1

La répartition des éditions parisiennes et des éditions de province est à peu près équitable. Une édition locale, dont la diffusion reste elle aussi très restreinte, est attestée par de nombreux exemples : ainsi du *Guide général des baigneurs aux eaux minérales de Bourbonne-les-Bains*, imprimé en Haute-Marne [cote 8-TE163-370], qui se vend seulement au "nouveau cabinet littéraire de Bourbonne", et dont la troisième édition de 1859

a trouvé place “chez tous les libraires du département” [8-TE163-370 (B)]. Seule une étude plus approfondie permettrait de préciser la proportion de ce type de publication. Il serait plus difficile encore d’estimer la proportion de ses tirages à diffusion locale et saisonnière qui a échappé au dépôt légal, et que les dons dont a bénéficié la BnF n’ont sans doute permis de combler que très imparfaitement.

La répartition par siècle montre sans surprise une explosion de la production éditoriale au XIX^e siècle (75 % du fonds) [Tableau n°IV].

Tableau IV : Répartition des documents par siècles dans la cote Te163

Siècle	Nombre de documents	Pourcentage
XVI ^e	23	1 %
XVII ^e	140	4 %
XVIII ^e	256	7 %
XIX ^e	2 692	75 %
XX ^e (jusqu’en 1925)	492	14 %

Si l’on s’intéresse maintenant de plus près à la répartition des documents au cours du siècle, on constate que l’essor de la littérature thermale coïncide avec l’âge d’or du thermalisme sous le Second Empire. Si on le compare à la tranche précédente, le nombre de documents entré dans les collections de la BnF fait plus que tripler pour la tranche 1850-1875 [Tableau n°V].

Tableau V : Répartition des documents au XIX^e siècle dans la cote Te163

	Nb de documents	Pourcentage du total des documents édités au XIX ^e siècle
1800-1825	100	4 %
1825-1850	350	13 %
1850-1875	1 106	41 %
1875-1900	1 136	42 %
1900-1925	492	

Il se maintient ensuite à un niveau tout aussi élevé pendant la tranche 1875-1900. Au total, plus de 80 % des documents du XIX^e siècle ont été édités dans la seconde moitié du siècle. Il s’agit du pic de la production éditoriale : le premier quart du XX^e siècle marque en effet une nette chute des entrées puisqu’elles sont divisées par plus de 2,3 pour la période 1900-1925. Si le phénomène social que constitue le thermalisme reste

vigoureux jusqu'à l'entre-deux guerres, la production éditoriale marque elle déjà le pas dès le tournant du siècle, même si elle se maintient à un niveau élevé.

La littérature thermale dans Gallica

Le fonds, accessible jusqu'à récemment seulement depuis les salles de lecture de la bibliothèque de recherche de la BnF, bénéficie depuis sa numérisation d'une exposition nouvelle dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF.

La numérisation du fonds s'est déroulée pour sa plus grande partie de mars à avril 2010 dans le cadre d'un marché de numérisation triennal ouvert par la BnF de 2008 à 2010 pour alimenter sa bibliothèque numérique. Pour le département Sciences et Techniques, cette campagne de numérisation ciblait un ensemble plus vaste que la seule littérature thermale puisqu'il englobait l'ensemble des fonds de "Pathologie" (cotes Td) et de "Thérapeutique pharmaceutique, médicale et chirurgicale" (cotes Te), deux sections de la cotation Clément construites en miroir l'une de l'autre.

D'un point de vue technique, les caractéristiques des fichiers présents dans Gallica correspondent au cahier des charges de ce marché de numérisation : à l'exception des planches en couleurs traitées intégralement en couleurs, les prises de vue ont été effectuées en noir et blanc. Les fichiers images ont fait l'objet d'un traitement de reconnaissance optique de caractères, offrant la possibilité d'une recherche plein-texte sur les documents numérisés.

Environ 50 % du fonds a été numérisé à cette occasion. Un certain nombre de documents ont été refusés pour des raisons documentaires : les documents édités à l'étranger ou en langues étrangères - latin excepté -, ou encore les extraits ou tirés à part. Les technologies d'océrisation ayant alors des difficultés à traiter des typographies anciennes ou irrégulières, l'envoi de documents édités au XVIII^e siècle a été fortement limité. Certains documents ont été écartés en raison de leur état physique (papier acide et jugé trop friable) ou des particularités de leur reliure (reliures les plus précieuses, en plein cuir ou en parchemin). Enfin, l'ensemble des documents qui avaient fait l'objet d'une micro-reproduction, le plus souvent lors de campagnes de sauvegarde visant à offrir un support de substitution à des documents jugés trop fragiles pour être communiqués, étaient rejetés lors de la sélection.

De nouvelles possibilités vont cependant permettre de combler certaines lacunes de ce corpus numérique. Le marché de numérisation suivant offrait ainsi l'opportunité, mais dans des proportions qui restaient très réduites, de numériser des documents à reliures anciennes. La sélection, qui portait sur l'ensemble des fonds scientifiques et médicaux de la BnF, n'a permis de retenir pour le thermalisme qu'une dizaine de documents. Parmi eux figure par exemple le *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine* de Jean-Louis Alibert [cote 8-TE159-36], plus connu pour son rôle pionnier en matière de dermatologie, mais qui a également publié des travaux sur l'usage médical des eaux minérales. La reliure de l'ouvrage, en plein veau aux armes royales, n'avait pas permis sa numérisation lors du marché précédent ; ou encore le *Manuel des eaux*

minérales de la France (1818) de Philibert Patissier [cote 8-TE159-32] qui faisait figure de somme incontournable dans son domaine au XIX^e siècle.

Le nouveau marché de numérisation dont les envois ont débuté en 2015 offre des possibilités encore plus larges d'envois pour des documents fragiles et précieux. Il devrait permettre de rendre le corpus de documents numérisés aussi complet que possible. À terme, les documents micro-reproduits de ce fonds devraient quant à eux être numérisés à partir des matrices de microformes. Si le fonds de monographies sera donc largement couvert dans Gallica, la collection numérique de publications périodiques reste encore à enrichir. L'une des publications les plus importantes, *La Gazette des eaux*, ancêtre de *La Presse thermale et climatique*, fera ainsi l'objet d'une numérisation au cours de l'année 2015.

Valorisation de la collection numérique

Le fonds numérisé, il restait à en faciliter l'accès. Le corpus "Se soigner par les eaux" a fait partie des premiers corpus éditorialisés en 2014 dans Gallica grâce à un nouvel outil de gestion contenu. L'objectif était d'offrir un accès structuré aux collections numériques, en s'adressant à un large public. Chaque corpus possède donc une arborescence organisant la collection numérique ainsi que de courts contenus rédactionnels présentant les contours de la sélection de documents. Les illustrations, puisées dans le riche contenu iconographique de Gallica, sont particulièrement mises en avant.

Pour le thermalisme, le choix a été fait d'offrir deux points d'entrée : un premier pour les traités généraux disponibles dans les domaines de la balnéologie, de l'hydrothérapie, des eaux minérales et des bains de mer. Le second est un accès géographique par stations thermales qui permet de lancer une requête préenregistrée sur les publications associées aux trente plus importantes stations françaises. Les requêtes permettant d'interroger Gallica s'appuient sur les divisions de la cotation Clément, qui figurent dans les métadonnées des documents numérisés ainsi que sur des éléments bibliographiques, comme le titre du document, ou des éléments d'indexation, pour les affiches numérisées du département des Estampes et de la Photographie.

À travers la numérisation et l'éditorialisation de ce fonds, la BnF espère avoir offert les meilleures conditions pour que le grand public comme les chercheurs s'emparent d'un segment de notre patrimoine écrit dont les ressources restent encore largement à exploiter.